

## Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 19 mai 1872

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (12)

Collation 4 p. (92r, 93r, 94v, 95r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 19 mai 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45957>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [19 mai 1872](#)

Lieu de rédaction 22, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Denisart, Alfred](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

# Description

Résumé Godin répond à une lettre de Denisart qui soulève de graves questions. Godin évoque l'état de surexcitation dans lequel se trouvent Denisart et ses collègues. Il revient sur la fonction de Viney : « Je ne puis la comprendre que comme un moyen de faire disparaître les lacunes comptables qui depuis longtemps existent à mon grand regret. » Godin assure Denisart que la fonction de Viney n'a pas pour but de l'amoindrir. Godin cite la lettre de Denisart sur le mépris irrépressible qu'il peut ressentir à l'égard d'autrui ; il lui fait le reproche que cette attitude suppose de se sentir infaillible et l'encourage à pratiquer la tolérance. Godin informe Denisart que Gripion est venu à Versailles et lui a indiqué que la clientèle se plaint du manque de correspondance. Godin évoque une demande des ouvriers souhaitant restreindre le nombre des votes pour la surveillance : Godin demande à Denisart de faire part aux délégués que cette mesure peut donner lieu à des réclamations de la part des exclus. Dans le post-scriptum, il demande des nouvelles de monsieur Lefer.

Support Un passage du texte de la lettre (fol. 92r) est souligné au crayon rouge ; un autre passage (fol. 95r) est souligné au crayon bleu.

## Mots-clés

[Conflit](#), [Élections](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Gripion, Émile](#)
- [Lefer \[monsieur\]](#)
- [Viney \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Versailles \(Yvelines\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 22/11/2024

---

X  
Versailles 29 Mai 1766

cher Monsieur Denisart,

Je ne besoins de laisser marie  
en peu les graves questions que  
contient notre letter pour y répondre.  
Il y aurait danger, dans l'état de  
l'excitation où vous et vos  
collègues nous trouvez, de ne  
pas être bien compris quelle  
que soit la réponse que je puis  
faire. Malgré cela je dois vous  
dire que je reconnois beaucoup  
de vérité dans les doas que  
vous me dites et que tous nos  
efforts tendront à résoudre tou  
ces questions au point de ne  
pas la plus stricte justice.

Si vous avez le peu d'atten  
tion ma dernière vous voyez je

pour voir comment je comprends  
la fonction de M. Virey ; je ne  
peux la comprendre que comme  
un moyen de faire disparaître  
les lacunes comptables qui,  
depuis longtemps, existent à  
mon grand regret.

Il n'y a en cela aucun intérêt  
ni de nous amoindrir, ni  
de ne pas tenir compte de vos  
services, et c'est en ceci, pour ce  
qui nous concerne, que vous  
pouvez ne pas voir juste.

Mais je vous prie de prendre  
patience, les choses se régularisent  
tout avec le temps.

S'il m'était permis en  
terminant de ~~vous~~ faire une  
réflexion morale sur votre  
lettre, je vous dirais la ou  
vous avez profondément tort  
à mes yeux, c'est de me dire :

unquand une fois j' ai méprise  
 a quelqu'un et que ce mépris est corolé  
 a melle fois par les faits de chaque jour  
 et rien ne me fera revenir sur lui,  
 et les convenances au dehors et la  
 stricte exécution du devoir, ou dehors  
 et de dehors j' n'en écarte comme des  
 choses malaisantes.

Pour m' approcher une pareille  
 manière de voir j' aurais besoin de  
 me sentir infallible ; j' aurais  
 besoin d'etre persuadé que je ne puis  
 me tromper, et que je ne puis  
 surtout étre trompé. Jamais je n'  
 me ferai pareille illusion, je sais  
 trop bien combien notre nature  
 est sujette a' errer. Croyez nous  
 donc qu' il nous soit impossible  
 de nous tromper nous-mêmes, ou  
 d'etre trompé par nos semblables.

La tolérance est une des  
 belles vertus humaines, nous  
 avons tout a' gagner a' la pratique

Le Génie vient de passer à Versailles  
avec arçz dû le voir à Guise ; il  
m'a signalé que la clientèle se  
plaint toujours de l'insuffisance  
de la correspondance. C'est là au  
mal auquel il faut encore bientôt  
un remède.

Si je ne vois qu'une difficulté à  
la demande des ouvriers pendant  
quatre mois, le nombre des révoltes  
pour la surveillance, c'est que  
pour pratiquer ces exclusions, il  
va falloir faire des listes, exercer  
un contrôle et donner leçons à bi-  
des réclamations au moment des  
élections. Faites cette remarque  
aux délégués et la chag d'éviter  
des complications sans portée.  
Malgré cela il faut faire ce qui  
sera nécessaire.

La demande de libraire ne vaut  
pas la peine qu'on s'y arrete,  
laissez-lui sa liberté.

Bien à vous.

ambien actif ab  
porte pour enfants du capital  
de la France à la fin de l'industrie  
qui sont les temps nés indub  
L'ordre